

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 04-2017

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 3 avril 2017 à 19H00, à la Place des aînés de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents:

M Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
M. Nil Béland, conseiller	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Christian Pilon, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

04-077-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et modifié.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

04-078-17 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 6 ET 7 MARS 2017 (#03-2017)

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE les procès-verbaux des sessions tenues les 6 et 7 mars 2017 (#03-2017) soient adoptés tel que présentés.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Aucune question.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

04-079-17 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201700190
À #201700241)

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE les comptes payés par les chèques #201700190 à 201700241 pour un montant de **105 700.71\$** soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100156).

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-07, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

_____ (signé) _____
Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

Mini-Scribe
Membres en direct

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h05
3 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE MARS 2017

04-080-17 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX (PAI#05-17 À PAI#06-17)

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil ratifie les rapports **Pai#05-17** à **Pai#06-17** couvrant la période du 12 février au 11 mars 2017. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à **43 242.89\$**.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

RAPPORTS ADMINISTRATIFS - MARS 2017

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage
- Rapport mensuel du Directeur du service des incendies
- Rapport de l'animateur en loisirs

RAPPORT DES COMITÉS

A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

04-081-17 FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE ce conseil autorise le paiement pour les frais de déplacements et de représentations suivants :

Sarah Lalonde Dansereau URBA	75,60\$
Micheline Cloutier	70,65\$

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DE LA SITUATION FINANCIÈRE MARS 2017

Conformément aux dispositions prévues au Code municipal, le Directeur général/Secrétaire-trésorier dépose le rapport sommaire des activités financières de la municipalité au 31 mars 2017.

04-082-17 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 sont déposés au conseil.

CONSIDÉRANT la présentation desdits rapports le 27 mars dernier par M. Christian Ménard, C.P.A. ;

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE lesdits rapports mentionnés dans le préambule et faisant ainsi partie intégrante de la présente résolution soient et sont acceptés par les membres du conseil.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

04-082-17 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE
2016 (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

04-083-17 RÉSOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE DE LA
DEMANDE D'INSCRIPTION AU GUICHET CSST

CONSIDÉRANT que les administrateurs ayant fait une lecture complète des règles d'utilisation du Guichet CSST notamment en ce qui a trait au rôle et aux pouvoirs des répondants et s'en déclarant satisfaits;

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QU' une demande d'inscription au Guichet CSST soit produite pour et nom de la Municipalité de Plaisance et que M. Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier soit autorisé à signer cette demande d'inscription pour et au nom de la personne morale et à désigner les répondants de la personne morale;

QU' une copie certifiée conforme d'une résolution de la Municipalité de Plaisance dûment adoptée lors d'une assemblée régulière soit envoyée à la CSST afin de pouvoir s'inscrire au Guichet CSST.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

04-084-17 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2016 EN
SÉCURITÉ INCENDIE DE PLAISANCE

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel 2016 du service de sécurité incendie, préparé par Éric Clément, directeur du service;

CONSIDÉRANT que l'approbation dudit bilan est essentiel pour maintenir et soutenir les démarches entreprises dans le cadre du schéma de couverture de risques à incendie de la municipalité;

**Pour ces raisons,
Il est proposé par M. Nil Béland**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

04-084-17 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2016 EN
SÉCURITÉ INCENDIE DE PLAISANCE (Suite)

QUE ce conseil entérine ledit bilan 2016 mentionné dans le préambule et demande au Directeur général de faire parvenir une copie dudit bilan ainsi qu'une copie de la présente résolution à la personne-ressource de la MRC de Papineau responsable en matière de sécurité incendie.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

04-085-17 ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL
(PMOL) SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES
INCENDIE

CONSIDÉRANT que la MRC a procédé à la révision du schéma de couverture de risques d'incendie pour l'ensemble des municipalités de son territoire, ce qui inclus la Municipalité de Plaisance;

CONSIDÉRANT que chacune des municipalités locales doivent en conséquence, mettre à jour leur plan de mise en œuvre local (PMOL);

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil adopte par la présente, le document intitulé « Plan de mise en œuvre pour l'année 7 daté du 27 mars 2017 », tel que rédigé par monsieur Éric Clément, Directeur du Service de sécurité incendie de Plaisance;

QUE copie de cette résolution et du PMOL soit transmise à la MRC.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET
RESTAURATION

04-086-17 RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DU 13 FÉVRIER 2017

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal du CCU en date du 13 février 2017 ;

Il est proposé par M. Luc Galarneau

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

04-086-17 RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DU 13 FÉVRIER 2017
(Suite)

QUE ce conseil entérine les résolutions #17-02-08 à #17-02-12 et les recommandations apportées.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

04-087-17 PROGRAMME DE REVITALISATION -
RÈGLEMENT 428-16

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut, en vertu de l'article 85,2 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un programme de revitalisation de son territoire ou d'une partie de celui-ci et accorder une subvention ayant pour objet de compenser l'augmentation des taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation des immeubles après la fin des travaux d'amélioration et/ou de construction;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de soutenir les propriétaires d'immeubles sur la rénovation, l'agrandissement et la construction de bâtiments dans les secteurs et les zones respectant les critères prévus à la Loi;

CONSIDÉRANT que le conseil désire intensifier la relance de la construction en établissant un programme de subvention apte à encourager la construction et la rénovation dans les limites des secteurs à revitaliser.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire adopter un tel programme dans le but de revitaliser, d'améliorer et embellir ses rues;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal entend intervenir de façon à améliorer son économie locale, contrer les tendances démographiques et réduire l'exode des jeunes, tout en attirant de nouvelles familles et de nouveaux commerces;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

04-087-17 PROGRAMME DE REVITALISATION -
RÈGLEMENT 428-16 (Suite)

QUE ce conseil adopte le règlement #428-16 concernant l'établissement d'un programme de revitalisation.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

04-088-17 MANDAT À MONSIEUR ÉRIC MASSIE DE LA FIRME
EM URBANISTE-CONSEIL

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Plaisance désire tenir une journée de travail avec les membres du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipale et un groupe cible de citoyens(nes) dans le but de stimuler une réflexion autour de thèmes, d'enjeux territoriaux, de politiques et d'investissements publics pour les 10 prochaines années;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire être accompagnée dans l'organisation de cette journée de travail;

POUR CES MOTIFS,
Il est proposé par Luc Galarneau

QUE ce conseil octroi un mandat à Monsieur Éric Massie de la firme EM Urbaniste-Conseil selon l'offre de services formulée en date du 22 mars 2017 et ce pour un montant de 12 400\$ taxes en sus.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

D) LOISIRS ET CULTURE

04-089-17 5 À 7 RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT les discussions au budget 2017;

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil autorise le déboursé n'excédant pas 1 000\$ pour honorer les factures en rapport à l'organisation de l'activité 5 à 7 des bénévoles du 25 avril prochain.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

04-089-17 5 À 7 RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES
(suite)

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

04-090-17 DEMANDE D'ARBRES À LA MRC DE PAPINEAU

CONSIDÉRANT que la municipalité de Plaisance encourage la distribution d'arbres sur son territoire ;

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil demande 75 arbres pour la municipalité ;

QUE ce conseil demande qu'une invitation soit faite dans le « Ouvre-moi la porte » et les différents moyens de communications à la population afin d'inviter les citoyens à demander le type d'essence et la quantité d'arbres qu'ils désirent obtenir ;

QUE les employés en voirie soient disponibles lors du mois de mai pour se rendre à la MRC de Papineau pour récupérer les arbres demandés.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

04-091-17 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FOND
ÉTUDIANT II

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour l'embauche d'un(e) étudiant(e) au poste d'animation CJS;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil autorise M. Jason Carrière, coordonnateur aux loisirs et à la culture à signer la demande d'aide financière et tout autre document se rapportant à ladite aide financière pour l'embauche d'un ou d'une étudiant(e) au poste d'animation CJS;

QUE la municipalité de Plaisance s'engage à gérer ladite aide financière en accord avec les paramètres du Fonds étudiant II.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

04-091-17 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FOND
ÉTUDIANT II (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

04-092-17 DEMANDE DE PASSAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE POUR L'ÉVÉNEMENT
LA GRANDE TOURNÉE DES ÉCOLES 2017

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'événement La Grande tournée des écoles 2017 la municipalité de Plaisance doit autoriser une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2017 qui se déroulera le 18 mai 2017 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE le conseil de la municipalité de Plaisance autorise M. Frédéric Ménard responsable de l'événement La Grande tournée des écoles 2017 à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2017 qui se déroulera le 18 mai 2017.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

E) TRANSPORT ET VOIRIE

04-093-17 BALAYAGE DES RUES

CONSIDÉRANT l'offre de services de Pro 4 Saisons représenté par M. Éric Sabourin pour le balayage des rues de la municipalité au montant de **4 800\$** + taxes;

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil accepte l'offre formulée par ladite compagnie;

QUE cette dépense soit imputée au poste 02-320-00-521 entretien et réparation (chemins).

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

04-093-17 BALAYAGE DES RUES (suite)

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

F) POLITIQUE FAMILIALE

G) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX ITEMS

MRC DE PAPINEAU

Les procès-verbaux sont disponibles pour consultation.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

20h05

3 personnes sont présentes.

04-094-17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 20H35

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

_____ (signé) _____
Paulette Lalande
Maire

_____ (signé) _____
Paul St-Louis
Directeur général/
Secrétaire-trésorier